

LA GAZETTE DE JOLLETTE

PARAIT TOUTS LES MARDI ET VENDREDI.

ABONNEMENTS.

UN AN.

Canada \$2.50

Etats-Unis (en or) 2.50

(payable d'avance.) Les frais de poste ne sont pas compris dans les deux cas.

LA GAZETTE DE JOLLETTE

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion par ligne...
Chaque insertion suivante par ligne...
Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.
Toute correspondance, etc., doit être munie d'une signature responsable.

CARTES D'AFFAIRES.

AVOCATS.

A. FONTAINE, Avocat, Rue Notre-Dame, Joliette.

MARTEL & BEAUPRE, Avocats, Bureaux: Bloc Fisk, No. 3 et 4, Joliette.

MM. Martel & Beaupre suivront les Cours du District de Joliette.

J. MARTEL, J. BEAUPRE.

B. BABY, McCONVILLE & McCONVILLE, Avocats, Coin des Rues St. Viateur, et Ste. Marie, Joliette.

MM. Baby, McConville & McConville suivront les Circuits de Montcalm, l'Assomption et Berthier.

J. MARTEL, J. BEAUPRE.

E. D. HUESDELL, Avocat, rue Notre-Dame, Joliette.

E. D. T. suivra les Circuits de Montcalm et de l'Assomption.

C. P. CHABLAND, Avocat, Bureau: Fisk's Block—Porte No. 1, Joliette.

M. Chabland suivra les Circuits de Montcalm, Berthier et l'Assomption.

NOTAIRES.

VEZINA & DESORMIERS, Notaires publics, Bureau rue Manseau, Joliette.

J. S. RIVEST, Notaire, Coin des Rues du Portage et St. Pierre, l'Assomption.

J. B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau chez L. Desaulniers, Notaire, Joliette.

J. O. LEBLANC, Notaire, Joliette—Bureau: Bâtisse du bureau d'Enregistrement du Comté de Joliette.

Avril 1874.

HUISSIERS.

A. B. DESY, Huissier de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel, et Encanteur licencé, Joliette.

NARCISSE MARTEL, Huissier de la Cour Supérieure, Joliette.

L. S. LIPPE, Huissier, St. Ambrose.

J. B. DESMARAIS, Huissier, Bureau Rue de Lanaudière, Joliette.

B. PERRAULT, Huissier de la Cour Supérieure, rue Manseau, Joliette.

Ls. G. MARTIN

Architecte

15 Rue St. Lambert

MONTREAL.

10 Decembre 1873.

AUGMENTATION DE STOCK

ET

Reduction de Prix.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreux praticiens de l'encouragement qu'elles lui ont donné, a le plaisir d'annoncer au public qu'il a considérablement augmenté son stock de Machines à Coudre et réduit son prix au plus bas point.

Voici la liste des prix des Machines à Coudre qui, à constamment en main.

Webster 25 piastres, Singers de Famille de 30 à 45 piastres, Singers de New-York de 45 à 50 piastres, Wheeler et Wilson de 40 à 45 piastres, Howe 50 piastres, Holgrave 50 piastres; toutes ces Machines à l'exception des Websters sont de première classe et garanties.

Il tiendra aussi des

HARMONIUMS,

PIANOS,

ORGUES,

etc., etc.

Le public est respectueusement invité à venir examiner son stock et s'assurer des avantages qui lui sont offerts.

F. L. DEQUIR

MAISON GODIN,

Rue Notre-Dame—JOLIETTE.

Joliette, 12 Août 1874

INFAILLIBILITE.

UN GRAND BIENFAIT

POUR L'HUMANITE SOUFFRANTE

LA PLUS

GRANDE DECOUVERTE DU SIECLE

POUR LA

Première fois importée en Canada

IL A GUERI DES MILLIERS DE PERSONNES

DIAMOND RHMATIC CURE

Par son histoire, il occupe la position la plus honorable possible que puisse obtenir un remède quelques années après qu'il eût été connu seulement des parents, des voisins et de quelques patients du propriétaire qui y recourait des qu'ils se sentaient atteints de Rhumatisme, tous les médecins en général le connotaient, et grâce à leur approbation et à sa propriétaire reconnue de remède contre le Rhumatisme, on le recommanda si souvent et si vivement que le propriétaire fut obligé d'en augmenter les moyens de confection. La réputation du célèbre remède s'étendit rapidement et bientôt, des demandes, des lettres d'informations, des lettres de remerciements et des certificats très-flatteurs arrivèrent chaque jour au propriétaire de toutes les parties des Etats-Unis; et de cette manière, recommandé par son seul mérite, sans être aidé par les "Artifices du Commerce" sans aucun effort, il s'est élevé à la position enviable qu'il occupe aujourd'hui. Partout où il a été introduit, il a reçu la préférence la plus flatteuse sur tous les remèdes rhumatismaux. Nous sommes réellement reconnaissants et heureux, nous ne disons pas cela par orgueil, nous nous rapportons au profit mais parce que nous ouvrons un nouveau champ dans la science médicale, et que nous guérissions immédiatement ce que tous les médecins ont regardé comme difficile à adoucir. Nous adoucissons la souffrance et nous venons en aide au pauvre de Dieu; nous rendons au pauvre journalier l'usage de ses membres malades, et nous lui épargnons innumérablement plus que les frais du médecin; nous portons la consolation et la joie dans la demeure de l'affligé, et par conséquent des millions de cœurs nous rendent grâce.

Dans les cas ordinaires, une dose ou deux suffit quelquefois. On vient toujours à bout des cas les plus extraordinaires lorsque l'on prend deux ou trois bouteilles. Par ce remède simple et efficace, on épargne des centaines de piastres à ceux qui sont le moins à même de le dépenser pour l'achat de prescriptions inutiles.

Ce remède est préparé par un médecin soigneux, expérimenté et consciencieux, qui obéit à de nombreux amis qui se trouvent dans la profession, dans le commerce et parmi le peuple. Chaque bouteille est garantie contenir toute la force du remède dans son plus haut état de pureté et est supérieure à aucun autre remède composé contre cette terrible maladie.

Des milliers de personnes ont été guéries par l'usage de ce remède. Des faibles, malades, créatures souffrantes qu'elles étaient, elles sont devenues fortes, pleines de santé et des gens heureux. Les personnes souffrantes ne peuvent hésiter à en faire l'essai.

Ce remède est en vente chez tous les Pharmaciens de la Province.

S'il arrive que votre Pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites lui de se le procurer.

DEVINS & BOLTON,

Porte voisine du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Agents-Generaux pour la Province de Québec.

Prix: \$1.00 la bouteille; grandes bouteilles \$2.00

Mlle. Lea Manseau

Se charge de confectionner toutes les

HARDES D'HOMMES

AUX MEUBLES

Chez **M. B. Tremblay-JOLIETTE**

Les Prix sont très réduits.

Joliette, 2 Juin 1875.

UN SUR DIX ! Feuilleton !

Les Statistiques prouvent qu'une personne sur chaque dixième de la population, est victime d'un accident chaque année.

ASSUREZ-VOUS

CONTRE LES

ACCIDENTS

En prenant une

POLICE ANNUELLE

DANS LA

"CITOYENNE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE

DU CANADA.

DEPOT AU GOUVERNEMENT..... \$53,000

SIR HUGH ALLAN, Président.

EDWARD STARK, Gérant.

La "CITOYENNE"

Est la seule Compagnie donnant des PROFITS AUX ASSURES

CONTRE LES

ACCIDENTS.

BUREAU CENTRAL:

175 Rue St. Jacques,

MONTREAL.

Dr. M. S. BOULET, Agent.

JOLIETTE,

P. Q.

A Vendre.

Un emplacement de 24 pieds x 150 situés sur la Rue Notre Dame, à deux pas du marché, avec une vaste maison, magasin, grange, écurie, remise, etc., et-dessus construits.

Termes Libéraux.

Pour les conditions, s'adresser à Joliette au propriétaire sousigné.

GEORGE CORNELIER,

Propriétaire.

Joliette, 1er Mars 1875.

MEMOIRES D'UN NOTAIRE.

DEUXIEME PARTIE.

II

LES SOUVENIRS.

(Suite.)

Antoinette, si calme et si douce d'ordinaire, se tordait à mes pieds, en me suppliant, les mains jointes, de lui laisser un peu d'espoir: dix fois, j'ai été sur le point de lui tout révéler; mais je me suis souvenu des ordres que vous m'aviez donnés avec tant de force et d'énergie. Il me semblait que, depuis la mort et le testament de madame de Varni, c'était vous qui deveniez l'arbitre de notre avenir, vous qui aviez le plus souffert!

Sur ces entrefaites, M. de Varni est arrivé; il a tout appris en même temps, la mort de sa femme, la disparition et la mort probable de Julie et de vous. Je ne sais si ce méchant homme a été dompté par cet amas de victimes, frappés, tués, perdus par lui; mais le fait est que je l'ai vu pâlir et chanceler, et que, depuis ce moment, sa conduite a été un sujet de surprise pour tous ceux qui connaissent cet immense orgueil, cette volonté de fer, ces passions implacables. Sa conduite envers moi a été surprenante. Je me souviens, par exemple, l'effet qu'il produirait sur cette âme ombrageuse et altière le testament de madame de Varni qui m'instituait son unique héritier... Eh bien! pas un muscle de son visage n'a trahi ni mécontentement ni rancune. Il a affecté de croire, et je n'ai rien négligé pour l'affermir dans cette opinion, que sa femme, au moment de mourir, voyant auprès de son lit les deux compagnes, les deux amies de son enfance, et ne pouvant rien faire pour Julie à cause de votre condamnation, avait reporté sur Antoinette toutes ses pensées bienfaisantes, s'était demandé de quelle façon elle pouvait aplanir le seul obstacle qui me séparait d'elle, et avait dicté ce testament, pour qu'au moins un regard, avant de se fermer pour jamais, pût s'arrêter sur une consolante image. Telle était d'ailleurs l'opinion d'Antoinette et de son père, et telle est l'explication qu'a adoptée M. de Varni.

Encouragé par son empressement à ratifier le testament de sa femme, M. Margerin m'a alors présenté à lui comme son futur gendre et successeur, en lui de mandant de ne pas retirer sa confiance à une Etude qui s'enorgueillissait de le compter au nombre de ses clients. Le vicomte a alors fixé sur moi son regard som bre et hautain; soit que ma physionomie lui ait paru réunir les conditions d'honnêteté désirables, soit qu'il fût poursuivi par une pensée de réparation envers sa victime, il a fait un signe d'assentiment, et m'a dit même d'assez bonnegrâce qu'il resterait toujours fidèle à une étude où d'honorables traditions allaient se continuer en ma personne, Claude! n'y a-t-il pas quelque chose de providentiel "j'allais dire de fatal" dans cette rencontre qui, cinq ou six jours à peine après la catastrophe et le pacte du 10 octobre, établissait ainsi un premier lien entre l'homme désigné à notre vengeance, et un de ceux que madame de Varni a choisis pour instructeurs? Quoi qu'il en soit, après avoir semé l'argent à pleines mains à Arignon et à Hyères, après avoir fondé des dotations pieuses dans plusieurs églises où l'on priera jour et nuit pour la défunte; après avoir fait, en un mot, tout ce qu'il a pu faire de plus sage et de plus sûr, le vicomte est reparti pour

Paris, où il va probablement chercher des distractions nouvelles dans l'entraînement des plaisirs.

"Hélas! mon cher Claude! voici qu'un bulletin funèbre se ren contre encore sous ma plume. Le père Thibaut n'a pu survivre à la disparition de sa fille. Vous savez sans doute que depuis l'horrible épisode de l'inondation, ses facultés mentales étaient affaiblies; il n'avait jamais compris grand-chose à tous ses événements, sinon que Julie était au désespoir, que vous étiez au bagne, et qu'il y avait peut-être là dessous un mystère plus épou vantable encore. Jurez quel nouveau coup a dû atteindre ce cerveau déjà ébranlé, l'orsqu'à mon retour d'Hyères, j'ai été forcé de lui annoncer que madame de Varni était morte, que Julie avait disparu, que de sinistres indices nous faisaient croire à sa mort et à la votre: là encore j'ai accompli votre ordre; j'étais cruel pour vous obéir. Il n'a pas pleuré; mais il a éprouvé une commotion intérieure à la suite de laquelle il lui est devenu impossible de marcher et de parler: il s'est traîné ainsi pendant tout l'hiver; je ne puis vous rendre l'impression de tristesse qui me serrait le cœur, lorsque j'étais dans la salle basse de ce cabaret qui me rappelait tant de souvenirs, et que j'y trouvais ce vieillard moribond, muet, dont l'œil terne semblait sans cesse chercher un visage absent. Au reste, il n'a pas été un instant délaissé. Antoinette avait voulu remplacer Julie; elle l'a soigné avec un dévouement incomparable. A la fin, il y a trois semaines, par une tiède soirée de printemps, le pauvre vieillard est éteint: nous étions auprès de lui; Antoinette agenouillée à ses pieds; deux ou trois voisins groupés dans la chambre; il m'a semblé que ses lèvres remuaient; je me suis penché vers lui, et dans ce souffle imperceptible, j'ai cru déceler le nom de Julie; alors il m'est venu une bonne inspiration. Voyant que Thibaut n'avait plus que quelques instants à vivre, qu'il ne pouvait parler, que notre secret ne pouvait plus être trahi, je lui ai dit à voix basse:—Julie n'est pas morte; elle est heureuse; elle vous prie de la bénir.—Sans doute, lorsque approchent les étouffements de la mort, aucune surprise terrestre n'est plus possible, car Thibaut n'a pas eu l'air de douter de mes paroles; il m'a regardé avec une expression indicible de joie et de remerciement, et en inclinant la tête, pour faire signe qu'il me croyait. Puis, étendant ses mains dans le vide comme pour bénir, il les a laissées retomber sur Antoinette, et, le sourire sur ses lèvres, il a rendu le dernier soupir.

"Maintenant, mon ami, pour ne pas flair ma lettre d'une manière aussi triste, je vous dirai qu'enfin, après les préliminaires et les transactions d'usage, maître Margerin vient de me céder son étude, et que je suis depuis huit jours le mari d'Antoinette. Oui, Antoinette est à moi; je ne sais comment j'ai eu le courage de vous parler d'autre chose que de mon bonheur; et maintenant il me semble que je n'ai plus la force de vous en parler; la seule idée de ce bonheur fait palpiter mon cœur et trembler ma main... Mais les lèvres enivrées ont pu sécher, dans ces yeux si doux, d'autres larmes que des larmes de tristesse: j'ai vu ce front céleste pâlir, rougir, pâlir encore... Oh! restez silencieuses et voilées, ivresse d'un amour sans bornes, chastes et brûlantes extases! ou plutôt, Claude, avez-vous besoin qu'on vous dise ce qu'on éprouve en tombant ainsi, après de longs jours de douleur et d'attente, aux pieds de sa bien-aimée? Vous aussi, au moment où je vous écris, vous pressez peut-être dans vos bras votre adorable; vous attendez s'approcher comment peuvent s'oublier et s'effacer tant d'heures de souffrance et d'angoisse. Que dis-je? votre félicité doit être

MEMOIRES D'UN NOTAIRE.

DEUXIEME PARTIE.

II

LES SOUVENIRS.

(Suite.)

Antoinette, si calme et si douce d'ordinaire, se tordait à mes pieds, en me suppliant, les mains jointes, de lui laisser un peu d'espoir: dix fois, j'ai été sur le point de lui tout révéler; mais je me suis souvenu des ordres que vous m'aviez donnés avec tant de force et d'énergie. Il me semblait que, depuis la mort et le testament de madame de Varni, c'était vous qui deveniez l'arbitre de notre avenir, vous qui aviez le plus souffert!

Sur ces entrefaites, M. de Varni est arrivé; il a tout appris en même temps, la mort de sa femme, la disparition et la mort probable de Julie et de vous. Je ne sais si ce méchant homme a été dompté par cet amas de victimes, frappés, tués, perdus par lui; mais le fait est que je l'ai vu pâlir et chanceler, et que, depuis ce moment, sa conduite a été un sujet de surprise pour tous ceux qui connaissent cet immense orgueil, cette volonté de fer, ces passions implacables. Sa conduite envers moi a été surprenante. Je me souviens, par exemple, l'effet qu'il produirait sur cette âme ombrageuse et altière le testament de madame de Varni qui m'instituait son unique héritier... Eh bien! pas un muscle de son visage n'a trahi ni mécontentement ni rancune. Il a affecté de croire, et je n'ai rien négligé pour l'affermir dans cette opinion, que sa femme, au moment de mourir, voyant auprès de son lit les deux compagnes, les deux amies de son enfance, et ne pouvant rien faire pour Julie à cause de votre condamnation, avait reporté sur Antoinette toutes ses pensées bienfaisantes, s'était demandé de quelle façon elle pouvait aplanir le seul obstacle qui me séparait d'elle, et avait dicté ce testament, pour qu'au moins un regard, avant de se fermer pour jamais, pût s'arrêter sur une consolante image. Telle était d'ailleurs l'opinion d'Antoinette et de son père, et telle est l'explication qu'a adoptée M. de Varni.

Encouragé par son empressement à ratifier le testament de sa femme, M. Margerin m'a alors présenté à lui comme son futur gendre et successeur, en lui de mandant de ne pas retirer sa confiance à une Etude qui s'enorgueillissait de le compter au nombre de ses clients. Le vicomte a alors fixé sur moi son regard som bre et hautain; soit que ma physionomie lui ait paru réunir les conditions d'honnêteté désirables, soit qu'il fût poursuivi par une pensée de réparation envers sa victime, il a fait un signe d'assentiment, et m'a dit même d'assez bonnegrâce qu'il resterait toujours fidèle à une étude où d'honorables traditions allaient se continuer en ma personne, Claude! n'y a-t-il pas quelque chose de providentiel "j'allais dire de fatal" dans cette rencontre qui, cinq ou six jours à peine après la catastrophe et le pacte du 10 octobre, établissait ainsi un premier lien entre l'homme désigné à notre vengeance, et un de ceux que madame de Varni a choisis pour instructeurs? Quoi qu'il en soit, après avoir semé l'argent à pleines mains à Arignon et à Hyères, après avoir fondé des dotations pieuses dans plusieurs églises où l'on priera jour et nuit pour la défunte; après avoir fait, en un mot, tout ce qu'il a pu faire de plus sage et de plus sûr, le vicomte est reparti pour

Paris, où il va probablement chercher des distractions nouvelles dans l'entraînement des plaisirs.

"Hélas! mon cher Claude! voici qu'un bulletin funèbre se ren contre encore sous ma plume. Le père Thibaut n'a pu survivre à la disparition de sa fille. Vous savez sans doute que depuis l'horrible épisode de l'inondation, ses facultés mentales étaient affaiblies; il n'avait jamais compris grand-chose à tous ses événements, sinon que Julie était au désespoir, que vous étiez au bagne, et qu'il y avait peut-être là dessous un mystère plus épou vantable encore. Jurez quel nouveau coup a dû atteindre ce cerveau déjà ébranlé, l'orsqu'à mon retour d'Hyères, j'ai été forcé de lui annoncer que madame de Varni était morte, que Julie avait disparu, que de sinistres indices nous faisaient croire à sa mort et à la votre: là encore j'ai accompli votre ordre; j'étais cruel pour vous obéir. Il n'a pas pleuré; mais il a éprouvé une commotion intérieure à la suite de laquelle il lui est devenu impossible de marcher et de parler: il s'est traîné ainsi pendant tout l'hiver; je ne puis vous rendre l'impression de tristesse qui me serrait le cœur, lorsque j'étais dans la salle basse de ce cabaret qui me rappelait tant de souvenirs, et que j'y trouvais ce vieillard moribond, muet, dont l'œil terne semblait sans cesse chercher un visage absent. Au reste, il n'a pas été un instant délaissé. Antoinette avait voulu remplacer Julie; elle l'a soigné avec un dévouement incomparable. A la fin, il y a trois semaines, par une tiède soirée de printemps, le pauvre vieillard est éteint: nous étions auprès de lui; Antoinette agenouillée à ses pieds; deux ou trois voisins groupés dans la chambre; il m'a semblé que ses lèvres remuaient; je me suis penché vers lui, et dans ce souffle imperceptible, j'ai cru déceler le nom de Julie; alors il m'est venue une bonne inspiration. Voyant que Thibaut n'avait plus que quelques instants à vivre, qu'il ne pouvait parler, que notre secret ne pouvait plus être trahi, je lui ai dit à voix basse:—Julie n'est pas morte; elle est heureuse; elle vous prie de la bénir.—Sans doute, lorsque approchent les étouffements de la mort, aucune surprise terrestre n'est plus possible, car Thibaut n'a pas eu l'air de douter de mes paroles; il m'a regardé avec une expression indicible de joie et de remerciement, et en inclinant la tête, pour faire signe qu'il me croyait. Puis, étendant ses mains dans le vide comme pour bénir, il les a laissées retomber sur Antoinette, et, le sourire sur ses lèvres, il a rendu le dernier soupir.

"Maintenant, mon ami, pour ne pas flair ma lettre d'une manière aussi triste, je vous dirai qu'enfin, après les préliminaires et les transactions d'usage, maître Margerin vient de me céder son étude, et que je suis depuis huit jours le mari d'Antoinette. Oui, Antoinette est à moi; je ne sais comment j'ai eu le courage de vous parler d'autre chose que de mon bonheur; et maintenant il me semble que je n'ai plus la force de vous en parler; la seule idée de ce bonheur fait palpiter mon cœur et trembler ma main... Mais les lèvres enivrées ont pu sécher, dans ces yeux si doux, d'autres larmes que des larmes de tristesse: j'ai vu ce front céleste pâlir, rougir, pâlir encore... Oh! restez silencieuses et voilées, ivresse d'un amour sans bornes, chastes et brûlantes extases! ou plutôt, Claude, avez-vous besoin qu'on vous dise ce qu'on éprouve en tombant ainsi, après de longs jours de douleur et d'attente, aux pieds de sa bien-aimée? Vous aussi, au moment où je vous écris, vous pressez peut-être dans vos bras votre adorable; vous attendez s'approcher comment peuvent s'oublier et s'effacer tant d'heures de souffrance et d'angoisse. Que dis-je? votre félicité doit être

plus immense encore que la mienne: n'avez-vous pas été mille fois plus malheureux? Passer des tortures du bagne dans les bras de Julie, n'est-ce pas un rêve? Et ce rêve impossible, inouï, vous l'avez réalisé... Claude, il me reste à vous faire un aveu: ces ineffables délices, je les dois comme vous, à madame de Varni; l'infortunée avait espéré pour elle-même un sort pareil au nôtre: le voyant s'évanouir et ne lui laissant qu'une réalité affreuse, elle a tourné ses regards vers ceux qui avaient souffert pour elle, avec elle, et elle nous a légé ce bon heur dont elle se sentait déshéritée. Voilà ce que je me redis sans cesse: ma fortune, ma joie, le sourire d'Antoinette, les souvenirs du passé, les émotions du présent, tout me parle de madame de Varni; son image est constamment présente à ma pensée; et plus elle a fait pour moi, plus je devrais être prêt à accomplir ses ordres suprêmes...

Ea bien! il y a des moments où cette image m'impressionne, où l'idée de cette vengeance dont elle nous a fait les exécuteurs passe sur mon bonheur comme un nuage, et où Antoinette me demande, avec une surprise inquiète, pourquoi cette mélancolie se taine, inexplicable, qui assombrit tout à coup mon front... Je le sens mon cœur n'était pas fait pour lair; je serais mort mille fois pour madame de Varni; j'aurais donné mon sang pour qu'elle fût heureuse; mais aujourd'hui je ne suis plus à la hauteur du rôle que sa main mourante m'a tracé. Aimer, posséder Antoinette, s'enivrer du souffle embaumé, des suaves caresses de cette divine créature que l'ange du mal m'effleurait ja mais de son aile, c'est devenir incapable de tout ce que n'est pas l'ivresse, bonté, clémence et pardon... Oai, l'excès du bonheur m'ôte le courage de la haine, et à force de ressentir l'immensité du bienfait, j'oublie ce qu'a exigé de moi la bienfaitrice. Claude! il me semble, en écrivant ces lignes que je vais vous voir paraître de vant moi, prêt à me demander un compte sévère: que ne puis-je du moins vous presser la main! Je subirais vos reproches, et je vous promettrais obéissance, comme je l'ai promis à la vicomtesse.

Vous me parleriez d'elle, vous me parleriez de Julie. Où êtes-vous? Que faites-vous en ce moment? Etes-vous heureux? Julie est-elle votre femme? Avez-vous choisi, dans quelque fraîche solitude, un nid pour votre amour? Ecrivez-moi vite; dites-moi où mes prochaines lettres doivent aller vous chercher. Puisque la destinée nous sépare au moment où il eût été si doux d'être réunis, dédommignons du moins notre amitié par ces causeries lointaines qui sont à la pensée ce que le portrait est au regard, et qui main tiendront entre nous, à travers l'absence, un mystérieux lien. Adieu; dites à Julie que je vous aime pour deux, puisque Antoinette ne peut plus, hélas! vous aimer qu'en vous pleurant.

JULIE A DOMINIQUE.

Baveno, 10 septembre 1875.

"C'est moi, mon cher Dominé qui répondrai à votre lettre; mon pauvre Claude n'est pas encore assez sûr de son écriture; car il n'a que moi pour instituteur, et je ne sais moi-même que ce que j'ai appris de notre chère et malheureuse dame.

"Nous n'étions plus à Florence, lorsque votre envoi y est arrivé: il est venu nous chercher ici. Vous ne sauriez imaginer de site plus charmant que ce village de Baveno, situé aux bords du lac Majeur, sous un ciel si pur et si beau, qu'en me rappelant le ciel de notre Provence, il m'empêche de le trop regretter.

(A Continuer.)

JOLLETTE.

MARDI, 20 JUILLET 1875.

Guerre au Clergé. Tel est le titre d'un article paru dans le Journal de Québec, le National, le Bien Public, qui pour capter la confiance publique ont commencé hypocritement à lécher les pieds des évêques et des prêtres. Déjà dans leurs espérances, trompés dans leurs calculs, battus sur toute la ligne dans les élections locales, ces journaux impudents se ruent sur le Clergé qu'ils voudraient dans leur impuissance salir de leur bave immonde. Ils se ressemblent tous. Avec un costume différent, ils se regardent comme des frères. Le grand prêtre Rouge, M. Jos. Droure a donné le signal et les journaux rouges d'emboîter le pas et de marcher tous ensemble à la gloire.

L'affaire Guibord, suspendue pendant quelques jours afin de ne pas nuire aux candidats rouges dans les élections a été soudainement reprise, et tout porte à croire qu'on ne verra pas y aller de main-morte. Le Bien Public qui d'ordinaire paraissait si soumis et si respectueux à l'autorité religieuse, ne trouve maintenant rien de plus agréable à dire "que la Merveille à tort de faire de la politique avec Guibord." Il sent le besoin de dire qu'il ne partage pas les opinions religieuses de M. Droure, mais il est aussi bien aise de laisser entendre que M. Droure a le droit de réprimander les évêques et les prêtres, et d'insulter à sa religion.

Nous reproduisons à un prochain numéro la lettre aussi éloquent que pleine de complaisance du Révd. M. Rousselot, curé de Notre Dame de Montréal, et la lettre aussi grossière que pleine de fiel Voltairien de M. Droure, à l'adresse de M. le curé Rousselot.

Nous protestons au nom de tous les catholiques sincères contre un pareil procédé de M. et Droure. Humiliés dans ce que nous avons de plus sacré et de plus vénéré, nous n'avons qu'une voix pour flétrir l'auteur d'une épître remplie d'aussi horribles blasphèmes à l'adresse de notre Religion Catholique Romaine.

CONVERSION.

A Joliette, le 18 courant la femme de M. Hédée Lajeunesse domiciliée à Storny-Creake, [Etats Unis], a été publiquement le protestantisme pour embrasser la religion de son époux, la foi Catholique, Apostolique et Romaine.

Ce fut à l'issue des Vêpres que commença la cérémonie; elle fut des plus imposantes, aussi l'église était-elle remplie de fidèles qui voulurent être témoin du bonheur de la nouvelle convertie.

Depuis longtemps, nous dit-on, la lumière de la vraie foi frappait ses yeux; elle aimait notre Sainte Religion sans la connaître, elle était jalouse de la félicité que goûtaient les Catholiques sincères. Aux instances de son mari, voulant la ramener dans la bonne voie elle répondait toujours par l'affirmative; mais quittant la religion de ses pères exigeait d'elle un effort suprême, c'est pourquoi de jour en jour elle remettait l'instant de sa conversion. Enfin elle révolta de se faire catholique.

L'eau régénératrice du baptême a coulé sur son front, elle est maintenant sortie des ténèbres du protestantisme à la lueur du flambeau de la vraie foi. Quelle joie pour elle, pour son mari, pour toute sa famille; quelle joie surtout pour l'Eglise, cette bonne mère, de compter un nouvel enfant dans son sein!

Le souvenir qui s'attache à une telle cérémonie ne s'efface pas de la mémoire.

Deux jeunes enfants auxquels elle a donné le jour, furent en même temps marqués du sceau de la foi catholique. L'aînée est une charmante petite fille aux cheveux blancs et bouclés; elle peut avoir deux ans. Le second est un joli petit garçon âgé de quelques mois seulement. La mère portant le nom de Nancy Dingman prit au baptême celui de Mary Nancy Dingman, le parrain et la marraine furent Mr. D. Maguire et sa dame.

La petite fille prit le nom de Marie-Louise Justine, le parrain et la marraine furent M. et Mme. Magnan. Le petit garçon fut appelé Jos. Edouard Daniel, le parrain et la marraine furent M. J. W. Renaud et sa dame.

Après la cérémonie du baptême la foule des assistants s'est retirée, mais tout n'était pas fini. Lundi matin

sur les 9 heures l'épouse, devenue catholique, eut la consolation de s'asseoir à la Sainte Table. Son mari l'y accompagna, et quelques instants après tous deux renouvelèrent leur mariage. Il ne restait plus qu'une chose à faire avant de sortir de l'Eglise: sa consécration à la Ste. Vierge. Il en fut ainsi. Sous le manteau de la Vierge immaculée, la mère chrétienne trouva la force, nécessaire pour ne pas dévier dans le sentier de la vertu. Elle apprendra de Marie le secret de supporter avec courage et résignation les peines et les croix dont est parsemé le chemin de la vie. Quand on a une telle mère pour guide et protectrice, l'on peut marcher avec confiance vers le but qui nous est assigné par Dieu.

(Communiqué.)

NECROLOGIE.

[du Courrier de St. Hyacinthe.]

MGR. DE ST. HYACINTHE.

Le triste événement que nous prévoyions est arrivé. Le vénérable évêque de St. Hyacinthe vient de mourir à l'Hotel-Dieu de cette ville, dans la soixante sixième année de son âge, après quelques semaines de maladie.

Depuis l'érection du diocèse de St. Hyacinthe, en 1852, c'est le troisième évêque qui disparaît du trône épiscopal. Rien ne faisait présager, il y a un mois, une fin aussi prochaine; mais la constitution de Sa Grandeur, en apparence assez bonne, s'était minée soudainement; de sorte que la maladie a pris empire sur elle, et a fait des progrès tellement rapides que Monseigneur est descendu dans la tombe, alors que tout chez lui n'annonçait plusieurs années de vie.

Le Diocèse apprendra cette triste nouvelle avec douleur, car il perd en Mgr. Chs. Laroque un Evêque dont le nom sera gravé dans l'histoire ecclésiastique comme un bienfaiteur insigne de l'Eglise et de la ville de St. Hyacinthe. Homme d'énergie et d'action, de sacrifice et de dévouement, il laissera une mémoire que ses successeurs conserveront avec reconnaissance, et plus les années s'écouleront, plus on sera à même d'apprécier ce qu'il a fait pour la prospérité de l'Evêché et le bien du diocèse.

Nous avons recueilli à la hâte quelques notes que nous livrons de suite à la publicité; espérant qu'une plume plus exercée et plus autorisée que la nôtre écrira la biographie du vénérable défunt.

Mgr. de St. Hyacinthe naquit à Chambly le 15 Novembre 1809 du mariage de M. Hovet l'arpenteur avec Dame Sohyie Robert. Dis son bas âge il fit preuve de talents remarquables. Le curé de Chambly d'alors, M. Migneault, pour lequel Monseigneur professa toujours la plus grande vénération, remarqua au catholicisme l'intelligence vive et présente de l'enfant, cousin d'un autre jeune homme de Chambly, aux talents non moins grands, qui, plus tard, devait fournir à l'Eglise une brillante carrière comme prêtre et comme Evêque. Nous voulons parler du prédécesseur de l'Evêque défunt, Mgr. Joseph Laroque, que tout le monde aime et admire.

Alors qu'on concevait de belles espérances sur les deux jeunes Laroque, le vénérable Messire Girouard venait de fonder, quelques années auparavant, le Collège de St. Hyacinthe. On comprenait ce que pourait produire de bien une institution semblable, alors que l'éducation était si peu répandue dans nos campagnes et que l'on ne comptait encore que trois maisons de ce genre à Québec, Montréal et Nicolet. Aussi les personnes à l'aise qui peuplaient les bords de la rivière Chambly, animées du plus pur patriotisme et d'un désir ardent de répandre l'éducation décidèrent de se cotiser entre elles pour que chaque paroisse fût instruite de deux élèves à St. Hyacinthe. Dieu qui avait des desseins particuliers permit que les deux Laroque fussent choisis, et c'est ainsi que Mgr. Charles fit son entrée au Collège de cette ville. Pendant le cours de ses études, il se distingua par la grande régularité de sa conduite et l'ascendant particulier qu'il prit sur ses confrères. Il était respecté de tous et se montrait écolier modèle. Ses talents brillèrent, mais dans la lutte il eut quelque fois le dessous, car il lui fallait compter avec l'intelligence vive et le travail constant de son cousin Joseph.

Il prit la soutane en 1828 et, pendant trois ans, professa la méthode, la versification et les belles lettres. Ordonné prêtre le 29 juillet 1832, il fut nommé vicaire à St. Roch de l'Académie; de là à Berthier, en 1833. En 1835 il fut appelé à Chambly comme directeur du Collège où il demeura un an. La paroisse de St. Pie le posséda comme curé pendant quatre ans, de 1836 à 1840, d'où il s'en alla résider à Blairfinch, puis en 1844 à St. Jean Dorchester qu'il ne devait quitter que pour prendre possession du siège épiscopal de ce diocèse.

Dans les différentes paroisses où il exerça le ministère, il se fit remarquer par son éloquence et son aptitude aux affaires, et les anciens habitants de St. Pie qui sont plus près de nous parlent encore de lui avec éloges.

A St. Jean, il trouva un champ plus vaste pour exercer son zèle. Il y avait là une population nombreuse,

comptant un certain nombre de restaurants. Comme prêtre, il sut capter la confiance de ses ouailles, et comme citoyen, il mérita l'estime et le respect même de ceux qui ne partageaient point ses croyances religieuses.

Car Mgr. Chs. Laroque n'était pas seulement un prêtre pieux et régulier, mais, doué d'un physique remarquable, grand de taille, à la mine imposante, il avait des manières qui le faisaient rechercher de la bonne société; il aimait la conversation et il prit un grand ascendant dans la ville qu'il desservait. On le consultait dans toutes les entreprises importantes.

Il dota St. Jean d'un magnifique couvent qu'il plaça sous la surveillance des sœurs de la Congrégation de Notre Dame, et construisit une église spacieuse qui fait aujourd'hui l'ornement de notre ville sacrée. Il fonda aussi un collège, mais son départ presque immédiat pour St. Hyacinthe en prévint le développement.

En 1854, M. le Curé de St. Jean accompagna un Evêque, Mgr. Bourget, à Rome, où il assista à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Lors de son passage en France, il fut présenté à l'Empereur Napoléon III.

Pendant les trente ans qu'il fut curé, il se distingua comme prédicateur, si bien qu'en 1840, on le jugea digne de prononcer l'oraison funèbre de Mgr. Lartigue, premier Evêque de Montréal. Il fut invité aussi à prêcher la St. Jean Baptiste à l'Eglise Notre-Dame à Montréal, et fit un discours fort remarqué. Nous citerons également le sermon magnifique qu'il prononça à St. Hyacinthe lors de la bénédiction de la première pierre du collège actuel, et en recueillant nos souvenirs de jeunesse, nous nous rappelons la retraite qu'il prêcha aux élèves du séminaire, avec tant de succès.

Mgr. Laroque a aussi publié, pendant qu'il desservait St. Jean un livre de controverse qui a été remarqué dans le temps et a produit du bien.

Telle fut la vie du prêtre: voyons maintenant celle de l'Evêque.

Le Pape Pie IX, par sa bulle en date du 20 mars 1866, ayant nommé Mgr. Laroque évêque de St. Hyacinthe, celui-ci voulut se faire consacrer dans l'Eglise où pendant une si grande partie de sa vie, il avait exercé les fonctions curiales. Il aurait voulu ne pas accepter le fardeau de l'épiscopat; il y avait répugnance chez lui, car il lui semblait ne point posséder toutes les qualités requises pour faire un Evêque; mais il le fit se soumettre, et le 29 juillet 1866, Mgr. l'Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, assisté des Evêques de Montréal et d'Ottawa, le consacra évêque le 31e anniversaire de son élévation au sacerdoce. La fête du sacre avait réuni beaucoup d'Evêques, de prêtres et de citoyens de distinction, et on y remarqua la présence de Sir George Cartier, alors ministre, qui, en se rendant à St. Jean, avait voulu témoigner au nouvel Evêque toute son estime et son respect pour les hautes fonctions dont il venait d'être revêtu. Il prit possession solennelle de son Evêché le trente et un du même mois.

Ce qui occupa d'abord l'attention de Mgr. Laroque, ce fut l'état dans lequel se trouvaient les finances de l'Evêché de St. Hyacinthe. Une dette énorme pesait lourdement sur l'Evêché; les intérêts à payer annuellement étaient considérables et les revenus insuffisants. D'année en année cette dette, alors de \$40 à \$50,000 s'accroissait, et il fallait des moyens énergiques pour faire face aux difficultés. Mgr. Laroque, en financier habile, (il en avait la réputation) n'était pas homme à négliger ces moyens. Il vit ce qu'il avait à faire, et prit une de ces résolutions extrêmes qui sauvent du danger, mais font quelquefois au cœur de ceux qui en sont les auteurs une plaie qui ne se cicatrise pas. Il résolut de laisser sa ville épiscopale, de s'éloigner de ses conseillers et de ses amis, d'abandonner son séminaire, pour aller vivre dans une paroisse retirée, à Belleil, où il pourrait économiser suffisamment pour atteindre les malheureuses dettes de l'Evêché. C'était un sacrifice immense; il voulut le faire. Pénétré du sentiment de ses obligations, il s'immola sans bruit et prit le chemin de l'exil. Ce sera un de ses plus beaux titres de gloire. Pendant sept ans il vécut loin de St. Hyacinthe, centre de ses pensées et foyer naturel de ses occupations se soumettant à tous les inconvénients d'une pareille absence, aux voyages, à la multiplicité des correspondances. Mais il avait à cœur de vaincre ces embarras financiers, et Dieu qui scrute les consciences et les intentions voulut récompenser une si grande abnégation, en lui permettant de venir à bout de ses desseins. Monseigneur est mort, mais avant de mourir, il eut la consolation de voir disparaître entièrement cette dette considérable et son habileté et son dévouement triomphèrent des obstacles.

Pendant son épiscopat, il eut le bonheur, avec les Evêques du monde entier, d'assister au concile oecuménique du Vatican, et de donner sa voix en faveur du dogme de l'Infaillibilité du Pape. On ne pouvait pas attendre moins de celui qui, dans ses mandements, a fait preuve de tant de sollicitude pour maintenir, dans sa pureté, la doctrine catholique. Ses circulaires dénotent également qu'il

tenait aux règles de la discipline et qu'il y attachait une grande importance.

Il y a deux ans, il eut la satisfaction de voir se réaliser un plan conçu par le premier évêque de St. Hyacinthe et auquel Mgr. Joseph Laroque avait travaillé lui-même. Ce fut l'introduction dans son diocèse de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Depuis plusieurs années on cherchait à faire venir en Canada des enfants du grand St. Dominique, et le premier dimanche d'octobre de l'année 1873, Mgr. de St. Hyacinthe présida lui-même à l'installation des Dominicains dans l'Eglise de Notre Dame du Rosaire. Il eut donc l'avantage de fonder lui-même la première maison de cet ordre dans le pays.

Quand, il y a quelque temps, il se sentit atteint de la maladie qui devait l'emporter, il eut comme un pressentiment de sa fin prochaine. Il crut qu'il allait mourir et mit ordre à ses affaires. Il manifesta une grande résignation, demandant de prier pour que la volonté de Dieu s'accomplisse et non la sienne. Quoique possédant un caractère vif, il eut une patience remarquable. Lui qui avait été si régulier, il se prépara à la mort avec cet esprit de foi qu'il avait toujours possédé. Le jour de l'examen des élèves du Séminaire, comme les membres du clergé du Diocèse étaient réunis en grand nombre, il chargea Mgr. Lafloche de leur demander en son nom pardon pour les fautes qu'il aurait pu commettre à leur égard, donnant ainsi un bel exemple d'humilité chrétienne. Pendant sa maladie, il exprima combien il regretta que l'état de sa santé ne lui eût permis de visiter plus souvent les citoyens de St. Hyacinthe. Il parla avec éloges de leur charité, de leur assistance régulière à l'Eglise, dit combien de fois il avait été édifié à leur égard et qu'il était content des habitants de sa ville épiscopale.

Monseigneur a rendu l'âme jeudi, le quinze juillet courant, vers huit heures et demie du matin, après une longue et pénible agonie.

St. Hyacinthe perd en Mgr. Chs. Laroque un ami et un bienfaiteur. Bien des préjugés avaient été repandus contre lui par quelques personnes animées d'un esprit d'hostilité et de haine regrettables. Il est vrai qu'il était arrivé ici sous des circonstances difficiles et exceptionnelles. Les passions politiques étaient alors très vives, et au milieu de l'effervescence générale, Mgr. de St. Hyacinthe, de concert du reste avec les autres Evêques de la Province, fut obligé de lancer un mandement, fut obligé de proposer de confédération, pour mettre en garde les électeurs et leur dicter leurs devoirs. C'est ce qui donna lieu de la part de quelques personnes, imbuës d'idées hostiles sous un jour défavorable, afin de empêcher d'avoir cet ascendant qui tout homme de sa position doit posséder sur ceux qu'il est chargé de diriger dans la bonne voie. On le redoutait; on le calomnia, et on lui fit une guerre qui n'avait pour mobile que l'intérêt particulier. Dans la construction même de sa cathédrale, on opposa ses plans par dépit et vengeance, contrairement au vœu de la grande majorité des citoyens et au risque de nuire à la prospérité de la ville.

Monseigneur n'était pas homme à céder devant l'orage, son devoir d'Evêque d'ailleurs le lui commandait, et on ne peut s'empêcher de reconnaître aujourd'hui que sa conduite énergique exerça une influence salutaire dans le domaine des idées à St. Hyacinthe. Maintenant que la tombe est refermée sur ce grand évêque, on pourra apprécier mieux les actes qu'il a faits. Il a rétabli l'équilibre dans les finances de l'Evêché; au prix d'un grand sacrifice, il s'est exténué pour éteindre l'énorme dette qui écrasait le diocèse; il a acquis à même ses deniers, au centre de la ville, le plus beau terrain qu'il y eût pour y assisoir la cathédrale future; il a fait don personnellement du terrain nécessaire à la construction de l'Eglise; le collège de cette ville a reçu de lui une somme de \$4,000 pour l'ins-truction de la jeunesse; et il a légué ses biens pour former un fonds qui mettra l'établissement épiscopal à l'abri des dettes qui jusqu'à présent l'ont obsédé. Il a donc fait beaucoup pour nous; la ville lui doit de la reconnaissance, et il passera à bon droit, dans l'avenir comme un des Evêques qui auront opéré la plus grande somme de bien dans le diocèse.

Paix à ses cendres et honneur à sa mémoire!

INFORMATIONS.

M. le Dr. Laroque, ex-membre du Comté de Chambly est nommé Sergent d'armes de l'Assemblée législative de Québec.

On parle de nommer M. Lusignan assistant traducteur français à Ottawa, en remplacement de M. Em. Blani de St. Aubin.

M. Jean Langlois, M. P., pour Montmorency ou M. le Procureur Général Church sont désignés comme les successeurs probables du Juge Aimé Lafontaine.

La rive nord du St. Laurent a donné au gouvernement une majorité écrasante: De Pontiac à Saguenay, les rouges n'ont emporté que cinq divisions au Nord du St. Laurent, celles de Soulanges, Argenteuil, Berthier, Québec-Est et Québec Centre. Les conservateurs ont Pontiac, Ottawa, Deux-Montagnes, Vaudreuil, les trois divisions de Montréal; Jacques-Cartier, Hochelaga, Laval, Terrebonne, l'Assomption, Montcalm, Joliette, Maskinongé, St. Maurice, Trois-Rivières, Champlain, Portneuf, Québec Ouest, Québec (comté), Montmorency, Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay, soit vingt quatre contre cinq ou une majorité des cinq sixièmes.

Nous extrayons ce qui suit de l'admirable brochure écrite par Mgr. de Ségur, et intitulée: "le dogme de l'Infaillibilité."

Le libéralisme est, en effet, une erreur très subtile et très dangereuse; ainsi que le Pape l'a proclamé énergiquement, en répondant naguère à une députation de catholiques français: "Mes chers enfants, leur a-t-il dit, il faut que mes paroles vous disent bien ce que j'ai dans mon cœur. Ce qui afflige votre pays et l'empêche de mériter les bénédictions de Dieu, c'est ce mélange de principes. Je dirai le mot et je ne le tirai pas; ce que je crains, ce ne sont pas tous ces misérables de la Commune de Paris, vrais démons de l'enfer qui se promènent sur la terre. Non, ce n'est pas cela; ce que je crains, c'est cette malheureuse politique, ce libéralisme catholique, qui est le véritable fléau. Je l'ai dit plus de quarante fois; je vous le répète, à cause de l'amour que je vous porte."

Où! le libéralisme est le grand danger de notre jeunesse catholique. Tout voilé qu'il est sous les dehors sympathiques de la liberté, il n'en est pas moins une erreur, dogmatique très profonde, intimement liée au gallicanisme. Ce que le gallicanisme avait fait et déclaré en 1682, le libéralisme l'a fait et déclaré en 1789: l'un proclamait l'indépendance du roi vis-à-vis de l'Eglise, et quoique moins clairement, l'indépendance des Evêques vis-à-vis du Pape; l'autre, plus hardi, a proclamé l'indépendance de la société civile vis-à-vis de la société spirituelle, l'indépendance de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise, de la raison vis-à-vis de la foi, de la science vis-à-vis de la révélation; en un mot de la nature vis-à-vis de la grâce. Nos jeunes libéraux, tout catholiques qu'ils étaient par le cœur, étaient donc naturellement de jeunes gallicans; gallicans en herbe, ils étaient libéraux en fleurs.

Tout cela, je le répète, ce n'était que de la présomption de jeunesse et de l'insouciance; mais que nos jeunes chrétiens prennent garde à eux: voici le gallicanisme solennellement condamné comme hérésie; qu'ils s'arrêtent, tandis qu'il en est temps encore, et qu'ils soient encore catholiques comme on doit l'être, comme Notre Seigneur veut qu'on le soit. Et comment veut-il qu'on le soit? En tout. Catholique comme le Pape, catholique avec le Pape, catholique autant que le Pape: telle est la règle, aussi simple que féconde.

Une dépêche de France, nous apprend que M. Gaudrie Boileau, ancien consul général de France, au Canada, a été gracié par M. le Maréchal MacMahon. On sait que M. Gaudrie Boileau avait été condamné à la prison pour complicité dans l'affaire du chemin de fer de Memphis El Paso.

Un ministre protestant, rempli de sollicitude pour la doctrine de son Eglise informait dernièrement ses ouailles dans un sermon à Toronto, à l'occasion de la fête des Orangistes, que la religion catholique faisait de rapides progrès au détriment des actes protestantes.

D'après les données de ce ministre il apparaitrait que de 1842 à 1864 plus de 500 ministres de l'Eglise d'Angleterre se sont convertis au catholicisme; en outre, plus de onze cents personnages du clergé anglican ont présenté des requêtes dernièrement dans le but d'unir l'Eglise d'Angleterre à l'Eglise Romaine.

D'autres, au nombre de 480, ont demandé l'établissement de la confession auriculaire dans la religion anglicane.

Ces faits mis au jour par nos frères séparés sont bien propres à nous réjouir en montrant que le retour à la vraie foi est plus vrai et plus sérieux qu'on ne le pense.

POURQUOI LES OISEAUX MANGENT DES CAILLOUX.

Voici l'explication d'une habitude des oiseaux qui devra intéresser nos lecteurs. C'est le Cultivateur qui nous l'apporte.

Chacun sait, dit-il que l'on trouve dans le gésier, estomac des oiseaux, des petites pierres, des fragments de silex, de sable, etc., mais peut être ne se rend-on pas bien compte du rôle de ces substances; beaucoup les croient absorbées par suite de la glotonnerie de l'oiseau, chez qui le sens du goût serait si peu développé qu'il avalerait indistinctement des matières inertes en même temps que ses aliments. Il n'en est rien; c'est

à la suite d'un sentiment réfléchi que l'oiseau ingurgite ces petits fragments minéraux; ils lui sont indispensables, et dans eux le granivore serait dans l'impossibilité d'utiliser ses aliments.

Les oiseaux sont privés de dents, ils ne peuvent donc broyer leurs aliments pendant la déglutition, et ces aliments arrivent intacts, dans l'estomac. C'est là que les cailloux remplissent leur rôle utile.

Le gésier est une poche musculaire revêtue à l'intérieur d'une membrane cornée; lorsque les aliments du volatile, les grains, par exemple, sont introduits dans cette poche, ils sont broyés par le suc gastrique, et une série de contractions du gésier met le bol alimentaire en mouvement; les grains se trouvent heurtés, déchirés, triturés par les cailloux et les grains de sable que contient le gésier et bientôt suffisamment divisés pour passer dans les intestins et être digérés.

Chez les oiseaux, les cailloux et le sable du gésier jouent donc le rôle des dents chez les mammifères; ils servent à la trituration des aliments; comme je le disais plus haut, ils sont indispensables aux volatiles, et dans les basse-cours on doit toujours se préoccuper de mettre les volatiles à même de recompléter leur râtelier intestinal, car ces cailloux s'usent à la longue par le frottement et certains, selon leur nature, sont décomposés par les sucs gastriques.

L'instinct des oiseaux en domestiqués les pousse, lorsqu'ils ne peuvent se procurer les fragments de silex ou les grains de sable qu'il affectionnent, à rechercher les substances équivalentes pouvant remplir le même rôle; c'est ainsi qu'ils avalent des fragments de brique concassée.

Ce fait m'était dernièrement indiqué par un vieil observateur, qui m'assura que les oiseaux de basse-cour mangent du ciment. Cela est exact de point en point, et j'ai pu m'en assurer une fois de plus en mettant une certaine quantité de cette substance à proximité de ma basse-cour; en quelques jours tout avait été absorbé.

On comprend combien doivent souffrir des volailles parquées dans une volière, une cour pavée ou tout autre endroit où ils ne peuvent constituer leur provisions de moulins du gésier. La trituration des aliments est pénible et incomplète; les digestions en deviennent difficiles, des maladies d'intestins se déclarent.

Comme la cause agit sur toute la basse-cour, les effets se font sentir sur la masse, et souvent de prétextes épidémiques n'ont d'autre origine que la méconnaissance des principes élémentaires de l'hygiène des hôtes de la basse-cour.

Ayons donc toujours à la portée de nos volailles de la ferme une provision de sable où les poules aiment tant à se rouler, et où tous trouvent le complément indispensable à leur nourriture. Donnons-leur un ample approvisionnement d'eau fraîche et limpide, variions l'alimentation, laissons les différents volatiles picorer dans les champs, tenons les poulaillers avec une grande propreté et bien aérés, et nous aurons rarement l'occasion de déplorer les pertes qui résultent des maladies.

L'UNION AGRICOLE.

Tel est le titre d'une association projetée pour toute la Province de Québec et dont nous avons fait connaître il y a quelque temps le but et les règlements. Comme nous le disions alors, quelques paroisses ont répondu à l'appel des organisateurs; mais nous espérons que nos élections provinciales étant terminées, les cultivateurs, en plus grand nombre, s'empresseront de favoriser ce projet qui est pour eux de la première importance. Nous publions avec plaisir l'appel que leur a adressé la Semaine Agricole, le lendemain même de nos élections provinciales, les invitait à se mettre immédiatement à l'œuvre afin d'assurer l'établissement de cette Union agricole.

Voici ce nous lisons, dans la Semaine Agricole:

"Les élections parlementaires étant terminées, il faut maintenant que tous les amis de l'agriculture se donnent la main, s'unissent pour grossir les rangs de cette belle association. Déjà un grand nombre de cercles locaux se sont formés dans les diverses sections du pays; mais la lutte électorale que nous venons de traverser a momentanément ralenti les progrès de l'organisation. Aujourd'hui le calme, la paix vont de nouveau régner dans nos campagnes, les divisions, les haines vont faire place à la concorde; un généreux sentiment de fraternité va faire taire les aigreurs de l'esprit de parti et au milieu de cet heureux état de choses la classe agricole saura réfléchir à ses intérêts, et saura se ranger sous le noble drapeau destiné à le protéger. Il est temps, grandement temps que le cultivateur, oubliant les luttes politiques dans lesquelles il ne sert souvent que de marche pied à des intrigants, il est temps qu'il prenne lui-même sa cause en mains. Les besoins de l'agriculture sont nombreux; pour y obvier il nous faut recourir à des moyens pratiques et efficaces; il nous faut au besoin influencer sur la législation, sur le gouverne-

ment, sur les hommes ou les corps dépositaires de l'autorité. Pour avoir cette influence il nous faut être forts : dans le siècle actuel il ne suffit pas d'avoir le droit de son côté, il faut encore avoir la force pour soutenir ce droit.

— Nous espérons que tous les cultivateurs s'empresseront autour de cet étendard levé pour la protection de leur cause ; si chaque paroisse ne peut former un cercle, que du moins chaque comté en organise un et en voie un représentant à la convention.

ÇA PAIE.

Nous nous plaignions l'autre jour de ce qu'un contrat de \$80,000 avait été donné, sans soumission préalable, à une créature du gouvernement fédéral.

Heureux les rouges, car ils vont faire fortune ! Mais le peuple qui aimerait à payer moins cher, et les ouvriers qui prétendent avoir droit de courir leur chance ne crieront pas hourrah ! longtemps.

— Courrier du Canada.

FAITS DIVERS.

PLUIE.—Nous avions eu vendredi plusieurs averses qui avaient donné beaucoup d'activité à la végétation, quand, dimanche, une pluie lente et continue, est venue achever d'arroser la racine des grains, des légumes, des plantes, etc.

ARRÊTÉ.—Un nommé Larivière, de Ste. Beatrix, a été arrêté hier, par le Constable Dézy, sous accusation de vol commis l'hiver dernier à St. Ambroise.

LE CAMP.—Le bataillon de Joliette s'est dispersé ce matin et les volontaires ont repris gaiement le chemin de leurs foyers.

TROIS RIVIÈRES.—Il y a quelques jours une vieille Indienne de St. Alexis de Gaxton est morte dans des circonstances pénibles.

Quelques heures plus tard on re trouva son corps à demi brûlé et en feu sous les débris fumants de la cabane.

LANORAIE.—Le douloureux accident arrive en cette localité le 5 du mois courant persiste à affecter les amis et les parents de celui qui en fut la victime.

Le théâtre avait été décoré de deuil et les prix du défunt couverts de crêpe.

Le 7 est lieu le service. L'Eglise était littéralement remplie, preuve de l'estime qu'on portait au fils et à son excellente famille.

— On nous informe qu'un infanticide a été commis ces jours derniers dans la paroisse St. Nicholas.

Elle subira son procès au prochain terme de la Cour Griminelle.

On demande

TROIS INSTITUTRICES à St. Felix de Valois. S'adresser à PIERRE GOUTU.

HOTEL JOLIETTE TENU PAR EUSEBE BEAUDRY NO. 77, RUE ST. PAUL, Pres de l'Eglise Bonsecours MONTREAL.

COMPAGNIE DE NAVIGATION "CHAMBLY & MONTREAL" Le bateau à vapeur "Cultivateur" capitaine NAPOLÉON COLLETTE.

PRIX DU PASSAGE : De Lanoraie à Montréal chambre, un repas inclus \$0.75

De Lanoraie à Montréal, pas de repas 0.50 De Lanoraie à Montréal, Pont 0.25

Agent général Joliette, 1er juillet 1875. Dns Tickets de passage seront vendus par M. J. E. RENAUD, épicer.

A Vendre.

UN EMPLACEMENT situé sur la Rue St. Pierre, vis-à-vis la chapelle de Bonsecours, de 60 pieds de front sur 45 de profondeur avec deux maisons dessus construites.

S'adresser à Joliette à CYRILLE AUGÉ, Propriétaire. Joliette, 22 Juin 1875.

CHARLES LEVESQUE, V. S. MEDICIN VÉTÉRINAIRE Gradué du Collège Vétérinaire de Montréal.

SERA à JOLIETTE tous les SAMEDIS, entre neuf heures, A. M., et 4 heures P. M., pour donner des consultations sur toutes sortes de maladies affectant les animaux.

BUREAU : chez ABEL DUGAS HOTELIER DE JOLIETTE. EN FACE DU MARCHÉ.

A Vendre.

Un emplacement pour une tannerie, situé dans le village de la paroisse du St. Esprit, contenant environ un quart d'arpent de front sur environ un arpent de profondeur.

Un magnifique emplacement situé rue Mansou, voisin de l'Institut des Artisans de 14 pieds de front par 135 de profondeur avec maison et dépendances, jardin, etc.

Un emplacement pour une tannerie, situé dans le village de la paroisse du St. Esprit, contenant environ un quart d'arpent de front sur environ un arpent de profondeur.

Un magnifique emplacement situé rue Mansou, voisin de l'Institut des Artisans de 14 pieds de front par 135 de profondeur avec maison et dépendances, jardin, etc.

ATTENTION. Magasin de Chaussures. L. MENARD

A l'honneur d'annoncer au public qu'il transporte son établissement dans la maison en briques de Madame Lafortune.

RUE NOTRE DAME. Où il tiendra constamment l'assortiment le plus considérable de CHAUSSURES

— CONSISTANT EN — BOTTINES de toutes sortes pour Dames et enfants.

qu'il peut vendre à TRES BAS PRIX.

L. M. fait les chaussures à ordre et exécute promptement les ordres qui lui sont donnés.

MAGASIN DE FER AIME RIOPEL Place Lavaltrie EN FACE DU MARCHÉ JOLIETTE.

M. AIME RIOPEL a l'honneur d'informer le public en général qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN DE FER comprenant un assortiment général de

Fer Chaudières Clous à planche Acier Bouilloires Clous à cheval Charbons Poêles Clous à bardeau Haches Scies Bêches Râteaux Serpes

Estensiles de cuisine, etc., etc. Spécialité d'Outils.

Les menuisiers, charpentiers, les forgerons, et les cultivateurs trouveront toujours chez M. Riopel les articles ci-dessus à des PRIX AVANTAGEUX.

Joliette, 10 Mai 1875.

C. E. PARISEAU MAGASIN DE MEUBLES 449 Rue Notre-Dame MONTREAL.

Une collection variée de Meubles de tous les prix et de toutes les Descriptions.

Mai 1875 —aa—bips—13

Attention ! Attention ! Par la vigilance et la ponctualité avec laquelle on est servi chez

J. J. PROVOST COIN DES RUES St. Charles Borromée et Notre Dame

il semble que le perron est baissé de deux degrés, au moins, car on ne peut aller ailleurs, en suivant la foule qui toujours entre et sort comme si le perron n'était plus un obstacle.

Mais en revanche, il nous vend des liqueurs si pures, de la bonne Fleur, du bon Lard, du bon Poisson, du bon Thé, du bon Café, du bon Sucre, et de toutes sortes de Groceries à bon marché et sans nous tromper, que l'on épargne beaucoup en achetant chez lui.

Il n'a pas cessé non plus d'acheter les Grains de toute sorte ainsi que la Farine d'avoine, et il paie toujours le haut prix. En ce cas, continuons de l'encourager.

Merci d'avance, Messieurs, et venez me voir. J. J. PROVOST. Joliette, 20 Avril 1875.

A. CORNELLIER & FRÈRE Ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils viennent d'ouvrir un magasin d'Épicerie de toutes sortes à l'ancienne Place d'Affaire de

E. CORNELLIER (Près de l'Hotel Deschamps.) RUE NOTRE DAME.

LETRIN ASSORTIMENT CONSISTANT EN Groceries. Provisions. Vins et Liqueurs

de toutes sortes, est des plus variés et des mieux choisis. Messieurs les Hoteliers de la ville et de la campagne sont spécialement invités à venir visiter leur établissement qui est des plus considérables et pourront se convaincre de la modicité des prix.

NOUVELLE AGENCE. Pierres Sepulcrales.

En s'adressant au Sousigné à Joliette, on pourra se procurer sous un court délai, des magnifiques Monuments en Marbre Léprieux ou en Plâtre de toutes dimensions sur lesquels l'écriteur pourra faire presser une inscription de cent lettres sans charges extra

Les prix seront de 25 pour 100 plus bas qu'à aucun endroit, dans cette Province. Plus de 50 différents patrons peuvent être vus chez l'agent.

— Conditions Libérales. J. J. PROVOST, Agent—Joliette Joliette, 2 Avril 1874

GRAND MAGASIN DE VAISSELLE En Face du Marché (Porte voisine de J. Ed. RENAUD)

M. P. A. B. DELFAUSSE a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'augmenter considérablement son STOCK de Vaiselle.

Ayant eu l'avantage d'acheter un fond de banqueoute considérable, M. Delfausse pourra vendre sa Vaiselle à 15 pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

M. DELFAUSSE vendra aussi le grès de la manufacture de St. Jean à 25 pour cent meilleur marché que le prix de la liste.

M. DELFAUSSE espère que les marchands des campagnes environnantes voudront bien lui continuer leur patronage, étant capable de leur vendre à aussi bon marché qu'à Montréal Joliette, 8 Avril 1875.



Dr. LAURIER & FILS Pharmacie de Famille, (En face de l'Eglise)

Ces messieurs invitent respectueusement les médecins à visiter leur établissement, leurs ordres et prescriptions seront attentivement remplis et ponctuellement expédiés.

UNE PARFUMERIE des mieux assorties est attachée à l'établissement et l'on y détaille à des prix modérés, tous les articles de toilette du meilleur goût.

ON Y VEND aussi du soda et du ginger ale et l'on y tient un dépôt, au Cidre et renommé de monsieur CHRISTIN, pour les ventes en gros et en détail.

Le Dr. LAURIER se fait fort, appuyé par des succès incontestables, de guérir les personnes atteintes de cancers, de chancres et autres affections de ce genre, au moyen d'emplâtres qui ne laissent aucune difformité ni même de cicatrice.

Venez le consulter Joliette, 1 Avril 1874

PHARMACIE CANADIENNE (ETABLIE EN 1872.)

M. LOUIS ROBITAILLE a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans la bâtisse ci-dessus occupée par M. G. E. Panneton, épicer, porte voisine de la Banque d'Echange.

M. L. Robitaille profite de la circonstance pour remercier ses amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'ils ont bien voulu accorder jusqu'à présent à la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir.

Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentées, parfums, objets de fantaisie et de toilette, tentures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le sousigné offre en vente une quantité considérable de

Graines d'opium, de Trèfle de l'Ouest, de Rawdon, de Rave, de Navel blanc et jaune, de Belteraves, de Carotte, de Chouva, de Choux de Siam, de Tabac.

Accusé—un assortiment complet de graines de fleurs.

Toutes graines importées directement des meilleures maisons anglaises, françaises et américaines sont offertes aux acheteurs avec les meilleures garanties.

M. les médecins et marchands de la campagne trouveront avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés.

Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai.

M. L. Robitaille est agent pour les préparations médicinales suivantes: Sirop de gomme d'épinette rouge de Gray Pastilles Bronchiales du Dr. Nalston Baume Samaritain de Wood Sirop Pincus pour les enfants Remède Chinois pour la coqueluche Salsepareille de Duncan.

PLACE-LAVALTRIE, EN FACE DU MARCHÉ. Joliette, 16 Avril 1874.

ASSUREZ-VOUS A LA STADACONA

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE. DIRECTION DE MONTREAL: Thomas Wortman, Sec. Maurice Guviller, Sec. Cas. J. Fortier, Sec. Thomas Tiffin, Sec. Amable Jodoin, Sec.

UNE COMPAGNIE NATIONALE BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC. SUCCURSALES: 13 PLACE D'ARMES

C. O. FERRAULT, Sec. & Gérant, MONTREAL District de Montreal.

L'expérience des Agents des Compagnies d'assurances contre le feu et celles d'autres personnes dont la profession est de rechercher la cause des incendies montre que dans beaucoup de cas les incendies proviennent du fait que les poitrés qui supportent les planches exposent directement sur les briques mêmes des conduits soit des foyers ou de la chaleur. Après que la maison est construite il est impossible de dire si toutes les conditions de sécurité ont été remplies; et de là, beaucoup de maisons que l'on croit à l'abri du feu, sont réellement dangereuses à habiter.

Un taux de primes d'assurance modéré et équilibré pour faire face aux éventualités une appréciation large des dommages causés par les sinistres, un règlement prompt des pertes, une liberté entière et indépendante de tout engagement avec d'autres Cies. dans l'exercice de son action: Tels sont les avantages que présente au public la Stadacona, Cie d'assurance contre le feu, ayant son office à Montréal No. 13 Place d'Armes, est la seule Sauvagarde.

Pour les comtés de Joliette, Montcalm et L'Assomption Joliette 1er avril 1875

Compagnie d'Assurance "LA ROYALE CANADIENNE"

Reclamations Reglées et soldes sous le plus court délai. GARANTIES INCONTESTABLES

CAPITAL, \$6,000,000 FONDS DISPONIBLES, AU-DELA DE \$1,000,000

DIRECTEURS: J. F. SINCENNES, Directeur "La Banque du Peuple" W. F. KAY, Directeur "Banque des Marchands du Canada"

JOHN OSTELL, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz" HORACE AYLIWIN, Directeur "Banque de Toronto"

ANDREW WILSON, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz" et "La Compagnie des Chars Urbains" ANDREW ROBERTSON, Vice-Président "Chambre de Commerce de Montréal et de la Chambre de Commerce de la Puissance"

M. G. MULLARKY, Vice-Président "Le Crédit Foncier de Bas Canada" DUNCAN MCINTYRE, de Messrs. McIntyre, French & Cie., Négociants.

OFFICIERS: Président: J. F. SINCENNES. Vice-Président: JOHN OSTELL. Gérant Général: ALFRED PERRY. Secrétaire: ARTHUR GAGNON. Gérant de la Marine: CHS. G. FORTIER.

Assure toute description de risques contre le feu, Cargaisons et Coques de la navigation intérieure; aussi Cargaisons océaniques et frêts sur les steamers et vaisseaux à voile, de première classe.

Bureau principal: 160, rue St. Jacques, Montreal CHARLES B. H. LEPROHON, Agent à Joliette. BUREAU: COIN DES RUES St. LOUIS & St. JOSEPH Joliette, 5 Mai 1875.

PROTECTION ABSOLUE. TOUJOURS PRET



TRIOMPHE !!! TRIOMPHE !!!

La nouvelle machine améliorée (Babcock), dont le plan est ci-dessus, est le meilleur et le plus sûr extincteur du feu.

Des milliers de propriétés ont été arrosées à l'incendie par cette machine et des millions de piastres ont été ainsi sauvées et épargnées aux propriétaires.

La (Triumph) devra se trouver dans toutes les maisons de quelque valeur, à la Ville comme à la campagne et inévitablement dans toutes les Communautés, maisons de Fabriques, etc.

J. U. FOUCHER, Agent à Joliette. Joliette, 3 Mai 1875.

HOTEL DUGAS Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de GRAY. JOLIETTE.

M. ABEL DUGAS vient d'ouvrir dans une des grandes maisons de M. Jos. Goutu, EN FACE DU MARCHÉ—porte voisine du Bureau du Télégraphe.

UN HOTEL fort recommandable AUX VOYAGEURS et au public par ses chambres nombreuses, ses tables bien servies, ses liqueurs variées et choisies. Des chais à l'Hotel Dugas, passage gratis. Bonnes voitures au besoin—Grandes Ecures. Joliette, 1er Mai 1875.

Les effets de la GOMME D'EPINETTE ROUGE dans les maladies des Poutons et l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme soigneusement gardées. Prix 25 centus par bouteille. A vendre chez tous les pharmaciens du Canada. Seul propriétaire, HENRY R. GRAY, Pharmacien, No. 144 rue St. Laurent, Montréal. N.B.—Les mots "Sirop de gomme d'Épinette Rouge" sont enregistrés comme marque de fabrique et toutes infractions seront poursuivies d'office.

Atelier Typographique

DE LA

"Gazette de Joliette."

ON EXECUTE

A CE BUREAU

TOUTES SORTES

D'IMPRIMES

TELS QUE

LEVERES.

CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES.

LETTRES FUNERAIRES.

BLANCS DE COMPTES,

BILLETTS DE BANQUE,

CIRCULAIRES,

AFFICHES.

PROGRAMMES.

BLANCS POUR AVOCATS

ET POUR

NOTAIRES,

Etc., etc.

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin.

LE TOUT

IMPRIME SUR BON PAPIER

ET A DES

PRIX TRES REDUITS

BLANCS A VENDRE

AU

Bureau de la "Gazette" POUR LES AVOCATS :

Blancs de Mémoire de Frais—Lettres d'avocats—Subpoenas Affidavits pour Saisie-Arret avant Jugement—Affidavits pour obtenir Jugement—Déclarations pour Saisie après Jugement—do avant Jugement—Déclarations sur compte et sur billet—Conclusions de déclaration hypothécaire—Oppositions—Comparution—Avis de Requêtes pour obtenir un Writ de Certiorari—Déclaration pour Saisie—Revendication et Affidavit—do pour Saisie-Gagerie.

POUR LES NOTAIRES :

Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Signification, Procurations.

POUR LES GREFFIERS DES MUNICIPALITES

Blancs de sommation simples, Tiers-Saisie après Jugement

POUR HUISSIERS :

Blancs de Procès-Verbaux de Saisie,—Avis,—Vente.

POUR LES SEC.-TRESORIERS :

Rôles d'évaluation, de Perception, Liste Alphanétique d'Locuteurs, &c.

—DE PLUS :—

Un grand nombre de Blancs d'Exécution et autres pour les Cours de Circuit de Comté

Avis de deménagement

GAUCHER & TELMOSSÉ

IMPORTATEURS

Ont transporté leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses,

Nos. 243 et 244, Rue St. PAUL

En Face de la Rue St. Vincent

et

Nos. 197, 197 1/2 et 199

RUE DES COMMISSAIRES MONTREAL.

Où ils continueront le commerce D'Épicerie, Vins, Spiritueux, Provisions, Farines, Lard, Saïndoux.

Messieurs les Marchands, Hôtelliers et Boulangers de la ville et de la campagne, sont invités à venir visiter leur assortiment qui sera des plus considérables et à des prix très-bas.

MANUFACTURE DE CHAUSSURES

DE

JOLIETTE

RUE NOTRE DAME.

EDD. GUILBAULT,

Propriétaire.

Les marchands de la ville et de la campagne trouveront toujours à cet établissement un ASSORTIMENT COMPLET DE CHAUSSURES pour tous les goûts, tous les âges et toutes les conditions.

Vente en gros et en détail.

AU PLUS BAS PRIX.

Joliette, avril 1874.

LA "CITOYENNE" COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA

(Sur la vie et contre les accidents.) Bureau Central: 175 RUE ST. JACQUES MONTREAL.

Cette Compagnie offre les plus solides garanties de solvabilité et a prouvé par la déclaration d'un dividende dans les cinq premières années de son existence, que ses affaires sont conduites avec prudence et économie.

Voici deux exemples de bénéfice que la "Citoyenne" a offerts à ses assurés en 1874:

Prime annuelle pour une assurance de \$2,000..... \$96 20 Total pour 5 ans..... 481 07 Profits..... 97 78

ou si l'on préfère laisser les bénéfices pour augmenter la police, on ajoutera aux \$2,000 pour les premiers 5 ans..... \$288 00

Prime annuelle pour une assurance de \$5,000..... \$274 09 Total pour 3 ans..... 822 00 Profits..... 151 72

ou si l'on préfère laisser les bénéfices pour augmenter la police, on ajoutera aux \$5,000 pour les 3 ans de primes.....

LA GAZETTE DE JOLIETTE.

JOURNAL POLITIQUE ET COMMERCIAL

publié par

A. FONTAINE, Bureau:—Rue Notre-Dame JOLIETTE.

ABONNEMENTS

CANADA

Edition bi-hebdomadaire..... \$2 50

Une remise de 50 cts à ceux qui paient dans les 3 mois qui suivent la date de l'abonnement.

hebdomadaire (d'avance) 1.25

— POUR LES ETATS-UNIS

Edition bi-hebdomadaire (un an).... \$2.75

hebdomadaire..... 1.50

Les frais de poste sont compris dans les deux cas et sont invariablement payables d'avance.

ASSORTIMENT GENERAL

DE Groceries, Provisions, Liqueurs, &c. Coin des Rues

N.-D. et St. Chs. Borromée JOLIETTE

M. Chs. Guilbault informe ses amis et le public en général qu'il tiendra constamment un assortiment varié de groceries; BOISSONS.

GROCERIES ET PROVISIONS, VAISSELLE, ETC., ETC.

Qu'il vendra au plus bas prix en gros et en détail.

—DE PLUS :—

M. GUILBAULT ajoutera bientôt à son établissement un assortiment complet de ferronneries et quincailleries, ce qui le mettra en mesure de répondre à tous les besoins.

Comme par le passé M. GUILBAULT continuera à payer le plus haut prix pour tous les grains, Cultivateurs, profitez de l'Avantage en venant faire vos affaires chez M. GUILBAULT.

Coin des Rues

N.-D. & ST. CHS. BORROMÉE JOLIETTE

CHS. GUILB.



JULIUS FERSCHKE

Manchonnier & Chapelier.

Informe le public qu'il a constamment en main un assortiment considérable d'OUVRAGES en PELLERIES, tels que,

MANCHONS, VICTORINES, CAPOTTES, PAR-DESSUS.

—AUSI—

Casques pour Messieurs. Casques pour Dames.

Le tout fait avec les meilleures Pelleries du Canada et de l'étranger.

M. FERSCHKE exécute avec promptitude toutes les commandes qu'on lui fait, et répare les vieux articles en pelletterie.

M. FERSCHKE annonce de plus qu'il paiera le plus haut prix pour toute espèce de pelletterie qu'on lui apportera.

CHAPEAUX! CHAPEAUX!

J. FERSCHKE a actuellement en magasin le plus grand assortiment de chapeaux de feutre, de soie, de paille, pour hommes et enfants, qu'il y ait dans les environs et qu'il vendra

EN GROS EN DETAIL

AUX PRIX LES PLUS REDUITS.

Joliette, 9 Octobre 1873.



N. I. CHARLAND

Tailleur

RUE MANSEAU

Vie-à-vis le Bureau et Résidence de B. Festina & D. Léonard, Ecr. Notaires

M. N. I. CHARLAND se chargera de toutes commandes qu'il exécutera avec goût et promptitude.

Joliette, Avril 1874.

Tableau de l'arrivée et départ des mailles du District de Joliette et autres endroits voisins

Table with columns for ARRIVEE, MILES QUOTIDIENNES, and DEPART. Lists various mail routes and schedules.

ASSURANCE.

LA ROYALE CANADIENNE.

Capital:..... \$500,000.

CHS. B. H. LEPROHON,

Agent à Joliette.

BOIS DE SCIAGE

500,000 Pieds de Bois à Vendre

PAR LA

CIE. A BOIS DE JOLIETTE

CONSISTANT EN :

PLANCHES DE 1 POUCE.

MADRIERS DE 2 POUCES.

MADRIERS DE 3 POUCES

EN PINS ET EN EPINETTE

EN VIGNON

100,000 LATTES,

ET UNE GRANDE QUANTITE DE

BOIS DE CHARPENTE

La COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE

profite de ce occasion pour annoncer au public qu'elle vient de placer dans sa grande

Scierie des machines pour

Planer, mortaiser et embouvetter

Et qu'elle pourra livrer tous les bois entièrement

préparés pour la construction.

Joliette, Avril 1874

MEUBLES! MEUBLES!

A BON MARCHÉ



C. CAPISTRAN

(Autrefois facteur de moulins à battre)

Informe ses amis et le public qu'il tient maintenant une boutique où il fait toutes sortes de meubles de ménage avec les plus beaux bois du pays. Il a constamment chez lui, des couchettes, tables, chaises, sofas, chiffonniers, etc., etc., etc.

M. C. Capistran est toujours prêt à faire des cercueils extra sous le plus court délai possible.

Il se charge aussi de toute réparation aux vieux meubles qu'il a l'art de remettre à neuf.

A BAS PRIX—TELLE EST SA DEVISE

RUEST-VIATEUR

JOLIETTE.

19 nov. 1872.

Hotel Richelieu

MONTREAL.

Cet HOTEL si favorablement connu sous la direction du présent propriétaire a été amélioré et agrandi de 40 chambres à coucher, une salle de Billard, un Bureau de Telegraphie et un restaurant servi à toute heure.

Un Omnibus à l'arrivée des Trains et les Bateaux à Vapeur.

ISIDORE B. DUROCHER,

Propriétaire.

Montréal, 12 Avril 1875.



DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

La Société qui existait entre nous PIERRE BAZINAIS & MICHEL BAZINAIS, sous la raison sociale de "P. BAZINAIS & FRAIS" a été dissoute de notre consentement mutuel, Pierre Bazinais reste seul chargé et autorisé à régler les affaires de notre Société.

PIERRE BAZINAIS,

sa

MICHEL BAZINAIS,

marque

J. B. CHEVIGNY, N. P. } Témoin.

Joliette, 31 Mai 1875.

ATELIER DE PIERRES ET DE MARBRE

DE LA PUISSANCE.

65 A 69 ET 72 RUE BLEURY.

MONTREAL.

H. L. GODFRAY.

MARBRE POUR MONUMENTS, TOMBEAUX, MORTUAIRES,

MANÈGES DE CHÈMINÉES, ET

POUR MEUBLES.

Et toute espèce d'ouvrages de Marbre et de Pierres pour les Cimetières.

Desins envoyés sur application.

25 Févr. 1875

—au—

MAISON JOLIETTE.

COIN DES RUES

ST. PAUL & NOTRE DAME

(En Face du Marche)

A L'ENSEIGNE DE LA

BOULE BARREE.

MM CORNELLIER & CIE., tout en

en remerciant le public de Joliette et de ses

environs de l'encouragement qu'ils ont

reçu, ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont

considérablement augmenté leur STOCK de

nouvelles marchandises d'automne, consistant

en assortiment complet de

Marchandises de Gout et d'Étape

Nous attirons spécialement l'attention

des Messieurs et Dames de la Ville et de la

campagne sur la valeur de l'assortiment

complet de tous les départements.

Assortiment complet de Marchandises de

GOUT pour HABITS.

Assortiment complet de SOIES NOIRES et

de COULEURS.

Assortiment complet de COUVERTURES

et de FLANELLES.

Assortiment complet de Coton imprimé et

de fantaisie.

Assortiment complet de Gants et de Bon-

neterie.

Assortiment complet de Rubans, Velours

et Garnitures.

Assortiment complet de Rideaux en Damas

et Dentelle.

Assortiment complet de Toiles à table,

Serviettes et Nappes.

Assortiment complet de Mercerie et de

petites marchandises.

Assortiment complet de Coton Gris et de

Drap de Lit.

Assortiment complet de Coutil et de Tulle

de Lit.

Un assortiment complet et très

bien choisi de Châles de toutes sortes.

AVIS SPECIAL

AUX MM. DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

Un tailleur de première classe est attaché

à notre établissement, et toute personne

qui achète pour habillement à la MAISON

JOLIETTE aura ses marchandises taillées

Gratuit.

Notre Stock de Draps Beavers Président

et Etoffes de Gout incomparable et très

bien choisi, mérite d'attirer l'attention.

Nous montrons un assortiment complet

de nouveaux Tweeds Canadiens, Draps

double largeur de Venise, Devons et

Dockskins.

Prix et Termes Libéraux.

CORNELLIER & CIE.

Joliette, 9 Octobre 1874

ATTENTION!

Le Soussigné a en magasin pour

\$3,000 DE CLAQUES,

\$2,000 DE CHAUSSURES EN

FEUTRE de toutes espèces

\$20,000 DE CHAUSSURES de toutes

SORTES

Qu'il peut vendre en GROS à plus bas prix

qu'à Montreal.

EDD GUILBAULT,

Joliette, 7 sept 1847

juo

Assurances.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE

D. C. NADA.

CAPITAL..... \$1,000,000

Bureau:—245, Rue St. Jacques

MONTREAL

Président: Col. A. C. DELOTBINIERE

HARWOOD, D. A. G.

Vice-Président: Wm. ANGUS, Ecr.

DIRECTEUR-GERANT ET SECRÉTAIRE:

EDWARD H. GOFF, Ecr.

DIRECTEURS :

Col. A. C. DeLotbinière Harwood, Montreal

Rev. P. LeBlanc, (Evêque) Montreal.

A. Desjardins, Ecr., Montreal.

Wm. Angus, Ecr., Montreal.

Président, Compagnie de Papier du Can

J. B. Pouliot, Ecr., N. P., Rivière du Loup

L. Molleur, Ecr., M. P